

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil le :

Lundi 8 décembre 2025 à 18h30
Salle des fêtes
CAPLONG

Délibérations du Conseil communautaire du 8 décembre 2025 :

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 29 septembre 2025.
- 1.03 - Election d'un 26^{ème} membre au sein du Bureau communautaire.
- 1.04 - Election d'un délégué au sein de l'Union des Syndicats de Traitements des Ordures Ménagères (USTOM).
- 1.05 - Extension de la définition de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale d'intérêt communautaire.
- 1.06 - Attribution d'un nom au dojo de la salle de sport de Pellegrue.

2 EAU - ASSAINISSEMENT

- 2.01 - Approbation des tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif 2026.
- 2.02 - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2024 (RPQS) - SMDE 24.

3 TOURISME - CULTURE

- 3.01 - Lancement d'une procédure d'Appel à Manifestation d'intérêt - petite restauration à la plage des Bardoulets.

4 SERVICE A LA POPULATION

- 4.01 - Approbation de la convention d'occupation du domaine public relative à l'implantation de stations de vélos en libre-service et d'abris vélos sécurisés sur le territoire du Pays Foyen.

4.02 - Adhésion au dispositif de centrale d'achat mobilité porté par Nouvelle Aquitaine Mobilités et signature de la convention d'adhésion.

5 URBANISME - HABITAT

5.01 - Versements de subventions OPAH aux personnes privées.

5.02 - Adhésion de la commune de Vélines au service d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS).

5.03 - Avis motivé de la collectivité sur le projet de Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du Schéma de Cohérence Territorial du Grand Libournais (SCoT) en cours de révision, dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées.

5.04 - Approbation du projet d'avenant n°1 relatif à la convention OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) III 2022/2027, intégrant les prestations Mon Accompagnateur Rénov (MAR).

5.05 - Avenant n°01 à la convention de financement OPAH RU Multisites n°033 PRO 067.

5.06 - Arrêt du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) du Pays Foyen.

6 GEMAPI

6.01 - Signature de la convention de partenariat pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) entre la Communauté de Communes du Pays Foyen, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et la Communauté de Communes du Pays de Duras.

7 FINANCES - MARCHES PUBLICS

7.01 - Admissions en non-valeur - Budget principal CDC.

7.02 - Admissions en non-valeur – Budget annexe Cinéma.

7.03 - Décision modificative n° 7 - Budget principal de la CDC.

7.04 - Décision modificative n°2 - Budget annexe Cinéma.

7.05 - Décision modificative n° 3 - Budget annexe GEMAPI.

7.06 - Décision modificative n°1 - Budget annexe Aquitania.

7.07 - Clôture du budget annexe ZAE.

7.08 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2025 pour le budget principal de la CDC.

7.09 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2025 pour le budget annexe OT.

7.10 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2025 pour le budget annexe GEMAPI.

7.11 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2025 pour le budget annexe Gestion EAU.

7.12 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2025 pour le budget annexe Gestion AC.

7.13 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2025 pour le budget annexe Aquitania.

7.14 - Durée des amortissements en M49.

7.15 - Durée des amortissements en M57.

7.16 - Fixation du montant du loyer du studio n°1 situé rue du Vallon à Pellegrue.

8 PERSONNEL

8.01 - Recouvrement des cotisations retraite des fonctionnaires détachés au sein d'organismes privés.

8.02 - Création de deux postes d'agent d'entretien en Parcours Emploi Compétences quotité 26/35^{ème}.

8.03 - Modification du tableau des effectifs.

INFORMATION

Décisions relevant des pouvoirs du Président suivant l'article L.5211-10 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Questions diverses

Pierre ROBERT
Président

